



**ATELIER CONJOINT UEMOA/FAO SUR LA GRIPPE AVIAIRE
EN AFRIQUE DE L'OUEST**

**DISCOURS DE S.E. MONSIEUR SOUMAÏLA CISSE
PRESIDENT DE LA COMMISSION DE L'UEMOA
A LA CEREMONIE D'OUVERTURE DE L'ATELIER**

Bamako (Mali), du 23 au 26 janvier 2006

Monsieur le Ministre de l'Élevage et de la Pêche,

Monsieur le Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement,

Madame le Ministre de la Santé,

Madame la Représentante de la FAO au Mali,

Monsieur le Coordonnateur Régional de l'OIE pour l'Afrique,

Honorables invités,

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord, de remercier le Gouvernement du Mali qui a bien voulu abriter cet important atelier sur une question aussi cruciale que d'actualité : la grippe aviaire.

Mes remerciements s'adressent également, à nos partenaires qui ont contribué à la réflexion sur cette question : il s'agit du Bureau régional de l'UICN pour l'Afrique, la Représentation de l'OMS au Burkina Faso, le Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel, ainsi que tous les participants qui donnent, par cette présence leur pleine conscience du défi à relever.

Ce partenariat conjoint Gouvernement malien /FAO/UEMOA et leurs partenaires, sur la gestion de la Grippe Aviaire en Afrique de l'Ouest, est à saluer, à sa juste mesure.

Honorables Invités, Mesdames, Messieurs,

Les risques de propagation de l'**Influenza aviaire** vers l'Afrique de l'Ouest sont jugés véritablement possibles, selon les prévisions de la plupart des experts.

Certains affirment même, que l'Afrique devrait être la prochaine région du monde, touchée par la grippe aviaire.

L'Afrique de l'Ouest est, en effet, le lieu d'hivernage de nombreux oiseaux migrateurs, désormais reconnus comme vecteurs principaux de la dissémination de la maladie.

A cela, il faut ajouter les risques liés aux flux commerciaux de volailles et de leurs productions, difficilement maîtrisables dans notre zone.

En raison de l'insuffisance, voire dans les cas extrêmes, de l'inexistence de ressources techniques, financières et institutionnelles pour prévenir, détecter et traiter la grippe aviaire, notre région constitue, à n'en point douter, un maillon faible par rapport aux autres régions du monde.

La plupart de nos Etats, pris individuellement, ne sont véritablement pas en mesure d'assurer la prévention et la gestion d'une crise sanitaire due à la grippe aviaire.

Honorables Invités, Mesdames, Messieurs,

Ce contexte régional actuellement défavorable nous invite tous : **responsables politiques, autorités sanitaires vétérinaires, médicales et environnementales, associations d'éleveurs de volailles, partenaires au développement**, à nous préparer à l'éventualité d'une propagation du virus dans notre région.

Dans cette perspective, les organisations d'intégration régionale ont un rôle prépondérant à jouer.

Elles doivent faciliter la mise en commun des ressources de leurs Etats-membres, en assurant la coordination des initiatives des partenaires et des actions nationales de prévention et de contrôle de l'Influenza aviaire, ainsi qu'en assurant la diffusion de l'information et la sensibilisation des populations.

La Commission de l'UEMOA, déjà en 1999, en collaboration avec la FAO, a en chantier le Programme Spécial Régional de Sécurité Alimentaire, dont l'une des composantes consiste à mettre en place un système régional de contrôle et de surveillance zoo-sanitaire.

Les textes législatifs communautaires ainsi que les dispositifs institutionnels de mise en œuvre de cette composante sont en cours de finalisation.

Un atelier régional vient de se tenir, du 16 au 18 janvier 2006, à Dakar, à cet effet.

Le bilan jugé satisfaisant de ces travaux nous incite à l'optimisme.

Grâce à l'appui de la Coopération française, la Commission de l'UEMOA, dans le cadre d'un programme régional d'harmonisation des législations pharmaceutiques vétérinaires, se propose également, d'instituer un Comité vétérinaire de l'UEMOA.

Ce comité aura pour mission de donner à la Commission un avis technique et de formuler des recommandations sur toutes les questions d'intérêt communautaire, relatives à la santé animale, à la santé publique vétérinaire, à l'exercice de la profession et à la pharmacie vétérinaires.

Ce comité permettra d'asseoir, à l'échelle de l'Union, un véritable mécanisme de concertation, de surveillance et d'intervention communautaire.

Par ailleurs, le Programme Panafricain de la Lutte contre les Epizooties, auquel participe l'ensemble des Etats membres de l'UEMOA, financé par l'Union européenne, a déjà mis en place un réseau de surveillance épidémiologique efficace.

S'ajoutent à ces instruments, les dispositifs d'alerte précoces du CILSS bien rôdés et capables de s'adapter à cette nouvelle donne.

Notre sous-région, malgré quelques difficultés, n'est donc, pas totalement démunie : elle a ses atouts qu'il convient de valoriser et de renforcer.

Honorables Invités,

Mesdames, Messieurs,

Le présent atelier est d'une grande importance pour la Commission de l'UEMOA.

C'est pourquoi, nous suivons, avec la plus grande attention, les travaux du groupe technique composé des Représentations nationales de la FAO, de l'OMS, du Bureau Régional de l'UICN et du CILSS, chargé d'examiner les mesures à prendre en vue de conjurer les risques de propagation de la grippe aviaire, et en cas de besoin, d'en assurer le contrôle.

C'est ce groupe de travail, en collaboration avec la FAO et l'UEMOA qui a initié l'organisation de cet atelier en vue d'une meilleure coordination des initiatives dans la région.

La rencontre de Bamako devra être l'occasion de jeter les bases d'une réflexion approfondie sur les voies et moyens pour gérer la question de la grippe aviaire en Afrique de l'Ouest, dans un cadre régional concerté.

L'atelier se penchera sur les mesures à prendre au niveau, tant national que régional, ainsi que sur les mécanismes de coordination nécessaires.

La rencontre permettra, en même temps, de lancer le projet TCP/FAO « **Aide d'urgence pour la détection de la grippe aviaire en Afrique de l'Ouest et du Centre** »

Pour réussir ce pari ambitieux, certains axes d'intervention s'imposent à nous, à court et moyen termes.

Nous devons ainsi, **faire** l'inventaire des moyens et des ressources disponibles dans notre région pour faire face à toute éventualité.

Il nous faut également, **estimer** les besoins à tous les échelons d'intervention, en matière de renforcement des capacités des ressources humaines et des infrastructures, notamment des laboratoires de diagnostic, ainsi que la constitution de fonds d'indemnisation des éleveurs.

Sur ce point précis, un accent particulier doit être mis sur la réhabilitation des Services Vétérinaires de nos Etats.

Il est, enfin, nécessaire voire impératif, de **renforcer** les mesures législatives, réglementaires et institutionnelles, à travers la mise en place d'un système régional de surveillance et d'alerte rapide.

Le Gouvernement de la République du Mali, en adoptant il y a quelques jours, des textes en vue de la lutte contre la grippe aviaire, mérite nos encouragements et tout notre soutien.

Dans cette perspective, je puis vous assurer que la Commission de l'UEMOA est partie prenante à toutes les initiatives convergeant vers ces importants axes d'intervention.

Avant de terminer, je voudrais réitérer **mes remerciements** au Directeur Général de la FAO, Monsieur Jacques DIOUF, ainsi qu'à la Représentante Résidente, Mme Mariam Mahamat NOUR, dont l'engagement pour le bien-être des populations est largement visible sur le terrain.

Remerciements également, à tous nos partenaires pour leurs louables efforts en vue de doter l'Afrique des capacités humaines et techniques adéquates, en vue de prévenir et contrôler la dissémination de l'Influenza aviaire sur notre continent.

Permettez-moi enfin, à l'occasion du Nouvel An, et dans la foulée de la Tabaski, de vous présenter mes vœux les meilleurs, de bonne et heureuse année.

Que Dieu éloigne de nous toutes les pandémies !

Je souhaite pleins succès à nos travaux.

Merci de votre aimable attention.